

BULLETIN MUNICIPAL

N° 95

**REUNION DU
27 mai 2010**

Personnes présentes, tous les membres en exercice. En début de séance, Monsieur le Maire demande l'autorisation à l'assemblée de rajouter une délibération à l'ordre du jour pour le paiement exceptionnel d'heures supplémentaires. Lecture du compte-rendu de la précédente réunion, aucune observation n'est soulevée.

A l'ordre du jour :

Délibération sur la modification du périmètre du SIRA

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que les communes de Nordausques, Sainte Marie Kerque et Tournehem sur la Hem ont sollicité le transfert de leur compétence « assainissement collectif » au profit du SIRA. Il précise que lors de sa séance du 11 mars 2010, le comité assainissement du SIRA a délibéré favorablement pour l'adhésion de ces trois communes, considérant que chacune d'entre elles disposait d'un plan de zonage d'assainissement approuvé, document dans lequel il est prévu un assainissement collectif pour une partie de la commune. Les conseillers municipaux des communes membres du SIRA sont ainsi amenés à délibérer selon les règles de la majorité qualifiée (article 5211.18 du code général des collectivités territoriales). Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal se prononce à l'unanimité favorablement à cette adhésion.

Délibération sur le périmètre de la PVR (participation pour voies et réseaux)

Depuis le début de l'année, lorsqu'un certificat d'urbanisme ou un permis de construire est déposé en mairie, une autorisation d'urbanisme est envoyée auprès des services d'ERDF pour savoir si la puissance électrique nécessaire est présente ou doit être renforcée sur la ou les parcelles demandées. Suite à un retour chiffré, Monsieur le Maire informe le conseil qu'il faudra procéder à une délibération instaurant le périmètre d'action de la PVR. Etant donné les particularités de cette participation, Monsieur le Maire propose de

reporter la délibération à la prochaine réunion, où sera convoquée une personne de la DDE ou d'ERDF.

Nomination d'un nouveau Président du comité des fêtes et de Monsieur sécurité

Suite au départ pour des raisons professionnelles de Monsieur Hervé DEFEBVER, qui occupait les fonctions de Président du comité des fêtes et de Monsieur sécurité, Monsieur le Maire demande à l'assemblée qui désirerait reprendre ses fonctions. Le Conseil Municipal nomme à l'unanimité Monsieur Emmanuel MACQUAERT à la présidence du comité des fêtes et Monsieur Jean-Pierre LEMATTE en tant que Monsieur sécurité.

Délibération pour pouvoir de signature pour tous documents concernant la location des logements du presbytère

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'une première réunion de la commission presbytère a eu lieu le 19 mai dernier, en présence de Monsieur Guy LEMATTE, percepteur. Suite aux informations données par ce dernier, et afin de signer les actes nécessaires à la location des logements et au recouvrement des loyers, Monsieur le Maire demande au conseil de lui accorder un pouvoir de signature. Le Conseil Municipal accorde à l'unanimité le pouvoir de signature à Monsieur le Maire.

Délibération exceptionnelle pour le paiement d'heures complémentaires

Monsieur le Maire indique à l'assemblée que le contrat de Monsieur Emmanuel MAGNIER prend fin le 14 juin prochain. Suite à la remise de ses heures, il s'avère qu'il a effectué quelques heures complémentaires. Monsieur le Maire demande l'autorisation de procéder au règlement de ces heures. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le paiement de ces heures de Monsieur Emmanuel MAGNIER.

Questions diverses :

Travaux de voiries

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il a reçu le nouveau devis de la Société COLAS, sur les

travaux de la rue du stade, impasse de West-Yeuse, route du val (dont le pont du TGV), rue de la chapelle (dépôt à betteraves) et rue de l'abbé Duchâteau. **Les travaux commenceront le lundi 31 mai, pour une durée d'un mois.** Le coût des travaux s'élève à 49 026.01 € TTC, soit une baisse de 4,5% suite aux négociations de Monsieur Jean-Pierre LEMATTE, en charge du dossier.

Contrats aidés

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le contrat de Monsieur Emmanuel MAGNIER prend fin en date du 14 juin. Les contrats de Madame Sabrina TOURET et Monsieur Frédéric BAUDART sont renouvelés pour une durée de un an. Enfin, Monsieur Steeve TOURET est embauché en contrat aidé pour une durée de 6 mois à partir du 14 juin. De plus, Madame Lydie GILLIOT, en charge du personnel féminin, informe le conseil qu'une offre d'emploi en contrat CAE sera proposée dans le bulletin municipal.

Chantier du presbytère

Monsieur le Maire informe que le chantier école prend fin le 31 mai. Des travaux restent encore à effectuer avant la mise en location, telle que la construction d'une rampe d'accès, une seconde couche de peinture, le «chapeau» du muret et tous les espaces verts, ces derniers étant coordonnés par la commission environnement.

Afin que tout le conseil ait connaissance des travaux effectués, une visite sera effectuée le mardi 15 juin à 20h.

Rectificatif hiver rigoureux (BM 93 de mars 2010)

La somme de 3 271 € comprend le déneigement et l'achat de plusieurs tonnes de sel (la rareté de ce dernier a fait grimper le prix).

Horaires de permanence de la mairie pendant la période estivale

Du 19 juillet au 30 août :

- le mardi de 16h à 18h
- le vendredi de 14h à 17h
- le samedi de 10h à 12h

Informations diverses

Prochaine réunion du Conseil
le mercredi 04 août à 20h.

Rappel sur le civisme :

- Le bruit : pour les travaux bruyants de bricolage ou de jardinage, merci de respecter les dimanches et jours fériés, et de les reporter un autre jour.
- Les poubelles sont à rentrer dans la journée, après le passage des camions.
- Les fils d'eau : chacun est responsable de l'entretien du fil passant devant chez soi. Les herbes à enlever et le nettoyage sont à faire régulièrement.
- Les chiens errants : des chiens se promènent seuls dans les rues de notre village et font des dégâts au niveau des poubelles ou leurs besoins chez les particuliers. La CCRAVH est susceptible de ramasser tout chien errant.
- Les feux sont interdits.
- Chardons : ils doivent être coupés avant le 14 juillet.
- Les voitures doivent être garées dans la propriété de chacun. Le stationnement en bordure de route doit être exceptionnel et temporaire afin de permettre une meilleure sécurité, notamment dans les rues étroites.

Appel à candidature

La commune recherche une candidate habitant notre village pour un contrat CAE de 20h/semaine pour une durée de 6 mois, pour effectuer des tâches techniques. Le poste est à pourvoir pour le 01 septembre 2010. Les CV et lettre de motivation sont à déposer en mairie jusqu'au 30 juin.

Prochaines manifestations

- | | |
|---------|---|
| 02 juin | Randonnée Via Francegina, départ du Flôt d'Yeuse à 8h30 |
| 02 juin | Plateau de football des débutants de 14h30 à 16h au stade |
| 12 juin | Randonnée des fraisiers, départ du stade à 17h30 |
| 20 juin | Kermesse de l'école des lilas |
| 26 juin | Tournoi de pétanque organisé par le football club |